

8ème session de la Commission Statistique de l'OCI
23-25 octobre 2019 Ankara, Turquie

RAPPORT FINAL

1. La huitième session de la Commission de statistique de l'Organisation de la coopération islamique (OIC-StatCom) a été organisée par le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) en collaboration avec la Banque islamique de développement (BID) du 23 au 25 octobre 2019 au siège du SESRIC à Ankara, République de Turquie.
2. Un total de 57 délégués des offices nationaux de statistique (ONS) de 29 pays de l'OCI, dont l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Gambie, la Guinée-Bissau, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, le Kirghizstan, la Malaisie, les Maldives, le Mali, le Maroc, le Mozambique, le Niger, l'Oman, la Palestine, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Sierra Leone, la Somalie, le Tadjikistan, le Togo, la Turquie, l'Ouganda et l'Ouzbékistan, ainsi que les organisations régionales et internationales, notamment le Secrétariat général de l'OCI, SESRIC, la Banque islamique de développement (BID), l'Institut arabe de formation et de recherche statistique (AITRS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISF), le Centre statistique pour les pays arabes du Golfe (GCC-STAT), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Division des statistiques des Nations Unies (DSNU).
3. L'ordre du jour de la 8ème session de l'OIC-StatCom était comme suit:
 - Session d'ouverture
 - Rapport d'activité du groupe de travail sur le développement de la nouvelle Vision stratégique de l'OIC-StatCom à l'horizon 2030;
 - Technologies de collecte des données électroniques pour les recensements de la population et de l'habitation,
 - Recensement de l'agriculture pour le 21ème siècle;
 - Développer les systèmes statistiques nationaux en matière de migration internationale de la main-d'œuvre; et
 - Discussions ouvertes et séance de clôtures
4. Tous les documents de la 8ème session de l'OIC-StatCom, y compris toutes les présentations et déclarations, sont disponibles en ligne au <http://www.oicstatcom.org/event-detail.php?id=2218> et peuvent être consultés au besoin pour obtenir plus de détails.

Mercredi 23 octobre 2019

Session d'ouverture

Discours de bienvenue

5. Après la récitation de versets du Saint coran, la session d'ouverture a commencé par les mots de bienvenue du Dr Mohd Uzir MAHIDIN, Statisticien en chef du département des statistiques de Malaisie, Président du Bureau du Comité de statistique de l'OCI pour ses 7ème et 8ème sessions ; S.E. M. Nebil



RAPPORT FINAL

DABUR, Directeur général du SESRIC ; M. Jakhongir KHASANOV, Représentant du Secrétariat général (SG) ; Dr. Bukhari SILLAH, représentant du Groupe de la BID ; et S.E. Mme Zehra Zümrüt SELÇUK, Ministre de la famille, du travail et des services sociaux de la République de Turquie.

6. Dans son discours, Dr Mohd. Uzir MAHIDIN a fait remarquer que les Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) des pays membres de l'OCI sont chargés de produire, fournir et communiquer une vaste gamme de statistiques officielles conformément au programme statistique mondial et de travailler ensemble pour devenir la plus grande deuxième organisation intergouvernementale en matière de statistiques. Pour atteindre ces objectifs, l'OIC-StatCom sera la meilleure plate-forme stratégique pour répondre à cet agenda mondial en accord avec les besoins des pays de l'OCI et décider sur les meilleures solutions pour leurs intérêts communs en développant les SSN respectifs des pays membres. Le Dr Mahidin a ajouté qu'en tant que ONS, les statistiques produites devraient être pertinentes, fiables et bien adaptées aux besoins de nombreux utilisateurs, notamment la demande croissante de données en temps réel pour la prise de décisions fondées sur des données et des faits. Par conséquent, en tant que communauté, les membres de l'OIC-StatCom doivent travailler ensemble pour relever les défis et capitaliser sur les meilleures opportunités technologiques pour l'extraction et l'intégration des données ainsi que les échanges entre les producteurs officiels de statistiques. À la fin de son discours, le Dr Mahidin a remercié les membres du Bureau de l'OCI-StatCom pour leur soutien lors des 7ème et 8ème sessions.
7. Dans son discours, S.E. M. Nebil DABUR a souligné l'importance de l'OIC-StatCom en tant qu'initiative unique et en tant que seule plateforme de coopération au service des États membres dans le domaine des statistiques. S.E. M. Dabur a ajouté que certains amendements sont proposés au cours de cette session pour être discutés sur le Règlement intérieur de la Commission afin de l'aligner sur ceux des autres forums officiels de l'OCI. Le Directeur Général du SESRIC a également souligné que la Commission devrait adopter une approche plus ciblée et axée sur les résultats dans le choix des sujets à l'ordre du jour des Sessions et des activités connexes. Avant de conclure son discours, M. Dabur a exprimé une fois de plus ses sincères remerciements aux membres sortants du Bureau de l'OCI-StatCom des 7ème et 8ème sessions.
8. Le message de S.E. Dr. Yousef A. AL-OTHAIMEEN, Secrétaire général de l'OCI, a été lu par M. Jakhongir KHASANOV. Dans son message, M. Al-Othaimeen a salué les efforts de l'OCI-StatCom pour faire avancer l'ordre du jour pour une amélioration quantitative et qualitative des données et statistiques pour mesurer tous les aspects du développement dans les pays membres. Ces efforts ont permis d'élargir la coopération intra-OCI pour générer de nouvelles capacités et utiliser l'innovation pour résoudre les difficultés auxquelles sont confrontés les pays de l'OCI en matière de données. À la fin du message, le Secrétaire général de l'OCI a réaffirmé l'engagement du Secrétariat général à travailler en étroite collaboration avec les membres du Comité de statistique de l'OCI pour renforcer et améliorer la coopération intra-OCI dans le développement, la production, la diffusion, et la communication des statistiques.

8ème session de la Commission Statistique de l'OCI
23-25 octobre 2019 Ankara, Turquie

RAPPORT FINAL

9. Le Dr. Bukhari SILLAH a fait une déclaration au nom du Groupe de la BID en soulignant le partenariat de longue date entre le Groupe de la BID et le SESRIC qui soutient diverses activités de renforcement des capacités statistiques pour améliorer la qualité de l'information statistique et la gestion dans les pays membres. Ce partenariat solide appuie également le nouveau modèle d'affaires de la BID, fondé sur les chaînes de valeur mondiales, qui vise à renforcer la compétitivité des pays membres dans les secteurs stratégiques dans lesquels ils ont un avantage comparatif pour soutenir les activités des chaînes de valeur qui leur permettent de tirer parti des possibilités offertes par la science, la technologie et l'innovation. En conclusion, M. Sillah a réitéré l'engagement de la BID à aider les pays de l'OCI à améliorer leurs capacités statistiques et à accroître l'utilisation des technologies en matière de gestion des données.
10. A titre d'honorable invité, S.E. Mme Zehra Zümrüt SELÇUK, Ministre de la Famille, du Travail et des Services sociaux de la République de Turquie a également pris la parole devant la 8ème session de l'OCI-StatCom. Dans son discours, S.E. Mme Selçuk a souligné l'importance de statistiques de haute qualité pour la prise de décisions fondées sur des données probantes concernant les plans de développement socioéconomique et leur exécution. S.E. Mme Selçuk a ajouté que la République de Turquie accueille actuellement environ 5 millions de réfugiés, dont 3,7 millions sont syriens, ce qui nécessite un flux périodique de données pour mieux planifier et mettre en œuvre des actions visant à répondre aux besoins de ces réfugiés. S.E. Mme Selçuk a également informé les participants que le Ministère de la Famille, du Travail et des Services sociaux de Turquie a accumulé un niveau significatif d'expérience concernant les statistiques sur la migration internationale de travail ainsi que sur les services sociaux et son Ministère serait plus que disposé à partager les connaissances et meilleures pratiques de la Turquie avec les autres pays membres de l'OCI.
11. À la fin de la séance d'ouverture, S.E. M. Nebil DABUR, Directeur général du SESRIC, a remis une plaque d'appréciation à S.E. Mme Zehra Zümrüt SELÇUK pour ses contributions exceptionnelles au SESRIC et à l'OCI. Les délégués ont ensuite visité l'Exposition des Données du SESRIC.

Adoption de l'ordre du jour

12. Le Dr Mahidin, Président de l'OIC-StatCom, a résumé le projet d'ordre du jour et a donné la parole pour tout commentaire ou observation. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité tel que rédigé.

Session sur les " Propositions de modifications du Règlement intérieur de l'OIC-StatCom ".

13. S.E. M. Nebil DABUR, Directeur Général du SESRIC, a informé les délégués de la Commission sur les modifications proposées dans le Règlement intérieur de la Commission.

Questions et réponses

14. En ce qui concerne les règles de l'OCI, le SG de l'OCI a suggéré que la composition des membres du Bureau comprenne trois vice-présidents, dont la Palestine deviendra un vice-président permanent, et un



RAPPORT FINAL

rapporteur. En ce qui concerne le lieu de la session de l'OIC-StatCom, le SG de l'OCI a suggéré d'accueillir les propositions de tout pays de l'OCI qui souhaiterait tenir la session dans leur pays. S.E. M. Nebil DABUR a répondu qu'en ce qui concerne le lieu, au cas où un pays ne proposerait pas d'accueillir la Session, celle-ci se tiendrait au siège du SESRIC. En ce qui concerne le Rapporteur, comme le Secrétariat s'occupe du compte rendu des travaux des Sessions, le SESRIC se chargera des tâches qui incombent au Rapporteur.

15. La FAO a suggéré de tenir la session tous les deux ans compte tenu de la difficulté d'atteindre les objectifs sur une courte période de temps. S.E. M. Nebil DABUR a répondu que les points de l'ordre du jour pourraient être maintenus lors des prochaines sessions jusqu'à ce que les objectifs correspondants soient atteints. En ce sens, la tenue de sessions annuelles ne signifie pas que la Commission modifiera les points de l'ordre du jour chaque année. Certains points de l'ordre du jour peuvent être élaborés pendant 3 ou 4 sessions. Des résolutions seront adoptées à la fin de chaque session indiquant ce qu'il convient de mettre en œuvre entre les sessions. Le SG de l'OCI a appuyé le SESRIC. Sur la base de l'expérience du SG de l'OCI, les points de l'ordre du jour pourraient être maintenus et n'ont pas besoin d'être modifiés chaque année.
16. L'Oman a fait part d'une préoccupation similaire au sujet du temps limité dont il dispose pour finaliser les points de l'ordre du jour en un an et ils ont illustré leur déclaration en mentionnant que le renforcement des capacités statistiques ne peut pas être réalisé en une séance. S.E. M. Dabur a convenu que certaines questions et certains points de l'ordre du jour devaient être traités dans un laps de temps dépassant une session. Les thèmes seront définis conformément au programme statistique mondial et les pays membres devraient décider des thèmes à traiter pendant les sessions de la Commission. S.E. M. Dabur a également ajouté que la capacité statistique peut être considérée comme un point permanent de l'ordre du jour des prochaines sessions de l'OIC-StatCom.
17. L'AITRS a suggéré que le SESRIC devrait avoir une coordination avec les institutions régionales et internationales. Il devrait y avoir un comité pour éviter la duplication des efforts entre les institutions régionales et internationales. Le SESRIC devrait soutenir les besoins des pays de l'OCI en fournissant des cours de formation. L'AITRS a offert son soutien aux activités de renforcement des capacités au profit des ONS des pays de l'OCI et se félicite que le SESRIC organise conjointement de telles manifestations comme ce fut le cas au cours des années passées. S.E. M. Dabur a informé que le SESRIC a pour politique principale de renforcer la coopération avec les organisations régionales et internationales et a établi une bonne coopération technique avec ces dernières, les pays membres de l'OCI étant également les membres de ces organisations. Le SESRIC préfère collaborer avec ces institutions en termes d'assistance technique et de développement des capacités. La conduite de ces activités se fera selon la répartition géographique proposée par le Conseil du SESRIC.
18. La BID a suggéré de fixer une date précise pour la réunion de suivi qui se tiendra à New York en marge de la Commission de statistique de l'ONU. En outre, la BID a soutenu le SESRIC pour que le



RAPPORT FINAL

renforcement des capacités devient un point permanent de l'ordre du jour de l'OIC-StatCom car il recoupe leurs efforts dans le cadre de leur programme de liaison en sens inverse. Les chaînes de valeur mondiales, comme mentionné dans le discours d'ouverture, constituent un sujet important et elles coopéreront avec la Banque asiatique de développement (BAD). Outre la suggestion de la BID, la Gambie a soulevé la question du niveau de participation aux sessions. La Gambie a déclaré que même si l'invitation était adressée au Directeur général des ONS, la plupart d'entre elles n'étaient pas présentes à la présente session. Le Dr Mahidin a exprimé que cela pourrait être dû à l'ordre du jour administratif interne des ONS. Il a souhaité qu'avec l'indication de la semaine et du mois exacts pour la tenue de la session annuelle et de la réunion de suivi par le Secrétariat, les Directeurs généraux des ONS des pays de l'OCI puissent consacrer leur temps à la participation à ces sessions. S.E. M. Dabur a ajouté que la participation de haut niveau allait augmenter si les pays étaient convaincus que les sessions pourraient leur être bénéfiques et que des questions importantes seraient examinées au cours de ces sessions. À cet égard, le choix des sujets et des points de l'ordre du jour est crucial et devrait être pertinent par rapport à l'ordre du jour mondial. En ce qui concerne le calendrier, la première semaine d'octobre semble propice à la tenue des sessions annuelles de l'OIC-StatCom. Suite aux observations du SESRIC, Dr Mahidin a ajouté que les pays de l'OCI sont invités à manifester leur intérêt à accueillir la session annuelle de l'OIC-StatCom pendant la réunion de suivi.

19. Concernant la vision stratégique de l'OIC-StatCom 2030, le Maroc a demandé comment identifier les faiblesses et les capacités des pays de l'OCI dans les 3 régions qui ont leurs propres problèmes spécifiques. S.E. M. Nebil DABUR a répondu que la vision stratégique est un document large et qu'un programme d'action quinquennal devrait être défini en recevant les contributions des pays membres. Le Dr. Mahidin a ajouté que la participation active des pays membres est nécessaire pour le développement de la vision stratégique 2030 de l'OIC-StatCom. Le taux de réponse actuel du questionnaire est d'environ 59%, ce qui montre que tous les pays de l'OCI devraient être plus actifs. Ce n'est pas seulement le devoir du Secrétariat, mais aussi celui de tous les pays membres qui devraient y contribuer davantage et y travailler.
20. Concernant le vote et le quorum, le SG de l'OCI a suggéré de préciser le terme majoritaire, qu'il s'agisse de la majorité simple ou de la majorité collective. S.E. M. Nebil DABUR a proposé de prendre la recommandation du SG de l'OCI sur cette question et conséquemment cette question sera abordée.

Session sur le 'Rapport d'activité du groupe de travail sur le développement de la nouvelle vision stratégique de l'OIC-StatCom à l'horizon 2030';

21. La Malaisie, en tant que co-présidente du Groupe de travail (GT), a fait un exposé sur les progrès réalisés à ce jour par le GT dans l'élaboration de la nouvelle vision stratégique de l'OIC-StatCom à l'horizon 2030. Les résultats du questionnaire et la voie à suivre abordés au cours de la session. Après la



RAPPORT FINAL

présentation, le président a invité les représentants présents à prendre part à une séance de questions-réponses.

Questions et réponses

22. L'Oman a déclaré que l'orientation de la vision stratégique devrait être clairement énoncée. En outre, ils ont également demandé au Secrétariat de partager la copie électronique du Questionnaire sur la vision stratégique 2030 de la Commission de statistique de l'OCI. Le SESRIC a expliqué que lors de la conception du questionnaire, le Secrétariat a examiné les documents stratégiques pertinents conçus en accord avec le Programme de développement durable 2030. L'un de ces documents stratégiques est le Plan d'action global du Cap pour les données sur le développement durable. Un autre document est le Programme d'action de l'OCI-2025. Le Secrétariat a étudié ces documents, y compris les priorités des pays de l'OCI et a consulté le projet de questionnaire avec les coprésidents. Les défis énumérés dans le questionnaire servent de base à l'élaboration des objectifs de la nouvelle vision stratégique. Par exemple, pour le Défi 11, les problèmes législatifs et réglementaires sont les problèmes auxquels sont confrontés les ONS. Pour le Défi 12, il est lié à un niveau sans précédent de demande de données, comme Big Data. Pour le Défi 13, cela recoupe de nombreux plans de développement tels que l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, OCI-2025 : Programme d'action et autres programmes mondiaux.
23. Certains pays ont fait part de leur point de vue sur les défis proposés à inclure dans la nouvelle vision stratégique, comme l'Iran, dans laquelle ils ont fait valoir que l'Iran était passé des méthodes traditionnelles aux méthodes modernes pour la production statistique dans le cadre du défi 11 (c'est-à-dire, collecte, production, analyse et diffusion modernes de données statistiques et réglementation). L'Iran répondra au questionnaire une fois que le Secrétariat lui aura renvoyé le questionnaire.
24. Le Niger a fait observer que les défis 11 à 13 proposés concernent davantage les objectifs de la Vision stratégique que les défis. En conséquence, ils ont demandé une reformulation de ces contestations. L'Arabie saoudite s'est demandé si les membres de la Commission devraient adopter les défis à la fin de la session. La Malaisie a répondu que certaines révisions seront apportées en fonction des discussions du Secrétariat. L'adoption du document ne se fera pas au cours de la 8ème Session de l'OCI-StatCom.
25. L'Arabie saoudite est convenue que le défi 13 (c'est-à-dire l'ajustement et l'adaptation des systèmes statistiques nationaux afin de gérer la mise en œuvre intégrale du programme de développement mondial et régional) pourrait être ajouté au nouveau document de la Vision stratégique.
26. L'Iraq a demandé que l'on discute des moyens de surmonter les difficultés, et pas seulement des difficultés elles-mêmes. Les Maldives, d'autre part, ont demandé au GT d'ajouter dans le document des points de vue islamiques et des indicateurs spécifiques tels que la question du genre.
27. Le Maroc a également exprimé son opinion sur l'importance de la gestion des statistiques et de la numérisation. Le manque de ressources humaines et le manque de ressources financières pourraient être inclus dans les défis.



RAPPORT FINAL

28. Oman a informé les membres de la Commission qu'ils réexamineraient à nouveau leur réponse et enverraient leur questionnaire actualisé au Secrétariat. Pour répondre à la demande d'Oman, le Président a répondu que les participants sont libres de modifier leurs réponses précédentes jusqu'à la nouvelle date limite fixée par le Secrétariat.
29. La discussion s'est poursuivie avec la Mission de la nouvelle Vision stratégique 2030. L'Iran a proposé d'ajouter " Harmonisation " tandis que le Maroc a suggéré d'indiquer d'abord la Vision, puis les Défis. En outre, ils ont également suggéré de disposer d'indicateurs pour suivre et évaluer la Vision. La Malaisie a indiqué que la vision et la mission sont généralement des déclarations générales. Les détails relatifs à leur réalisation seront indiqués dans le plan d'action.
30. Suite à leur précédente suggestion, le Maroc a proposé de reformuler la Vision et a demandé qu'elle soit axée sur le renforcement de la coopération pour de meilleurs systèmes statistiques nationaux.
31. Les Maldives ont soutenu l'idée du Maroc et ont proposé d'utiliser la Vision 2020 à la place, ou, en utilisant quelque chose de similaire à l'ONU " *sans laisser personne pour compte* " pour la Vision stratégique du COMCEC pour 2030. En plus des Maldives, le Niger a convenu que la Vision devrait être associée à la Mission et ils ont proposé d'utiliser la Vision 2020 car elle est plus adaptée.
32. Le SG de l'OCI a suggéré d'échanger la vision proposée comme mission et vice versa. Bien que la BID ait suggéré d'avoir plus de réponses au questionnaire puisque le taux de réponse actuel n'atteint pas la majorité significative (80%).
33. En ce qui concerne les domaines stratégiques, l'Indonésie a suggéré d'inclure l'utilisation de grandes données qui pourraient être incluses dans le domaine stratégique 3 (c'est-à-dire la modernisation statistique et l'innovation). Le SESRIC a confirmé que Big Data est inclus dans le Domaine stratégique 3. L'annotation actuelle pour le domaine stratégique 3 a été conservée de façon plus générique.
34. Le Maroc a proposé d'envisager la production et l'utilisation dans le domaine stratégique. Le plan doit être complet et comporter un système de suivi permettant d'évaluer dans quelle mesure le plan est mis en œuvre. Le CCG-STAT a appuyé l'idée du Maroc d'inclure la collecte et la diffusion dans le domaine stratégique 2. Ils ont également recommandé de tenir compte du programme national et régional lors de la formulation du domaine stratégique. Outre le CCG-STAT, l'Arabie saoudite a également soutenu le Maroc en termes de renforcement de la communication entre les pays de l'OCI et l'OCI. Ils ont recommandé au Maroc de se joindre au GT pour le développement de la Vision stratégique 2030 de l'OCI-StatCom. Le SESRIC a confirmé que selon l'enquête préliminaire, le Maroc a manifesté son intérêt à rejoindre le GT et qu'il est déjà membre du GT.
35. Oman a suggéré d'avoir un mécanisme pour la production de données et d'identifier les objectifs de chaque domaine stratégique, ce qui pourrait profiter à tous les pays de l'OCI, tandis que la Palestine a conseillé de concentrer 5 sujets dans le domaine stratégique, à savoir le renforcement des capacités, la coopération entre les pays de l'OCI, la qualité des données, la production de données pour les ODD et les statistiques de diffusion.



RAPPORT FINAL

36. L'Arabie saoudite a recommandé de remplacer les domaines stratégiques par les objectifs et les sujets. Le SESRIC a répondu que des activités plus détaillées seront expliquées plus en détail dans le Programme d'action.
37. Le Togo a exprimé sa préoccupation concernant le soutien à la Commission, chaque pays de l'OCI ayant un cadre politique différent. La coordination entre les membres de l'OIC-StatCom est cruciale. En réponse aux préoccupations du Togo, la Malaisie a déclaré que pour avoir une forte représentation dans la communauté des SSN, la Commission devrait avoir une vision stratégique forte qui pourrait être présentée aux décideurs.
38. À la fin de la Session, le SESRIC a remercié les participants pour leurs précieuses contributions. Toutes les contributions et réactions reçues au cours de la discussion seront prises en compte. En outre, le SESRIC a également invité le Maroc à remplir le questionnaire et à envoyer leurs commentaires au Secrétariat. En outre, la Malaisie a ajouté que les réponses au questionnaire devraient être fournies d'un point de vue institutionnel plutôt que personnel. Le point focal qui a répondu au questionnaire devrait discuter des réponses en interne au sein de son institution.

Session sur les 'Technologies de collecte des données électroniques pour les recensements de la population et de logement'

39. Au cours de cette session, les présentations ont été faites par M. Seiffe TADESSE (DSNU), M. Juraj RIECAN (UNESCWA), M. Mohammed Saiful ISLAM (BBS) du Bangladesh, Dr. Edi SETIAWAN (BPS) d'Indonésie, Mohammad Sadegh ALIPOUR (SCI) d'Iran, Zainol JAMIL (DOSM) de Malaisie et Abdullah Mohammed ALBATIL (GASTAT) d'Arabie Saoudite. Après les exposés, le Président a invité les représentants présents à prendre part à une séance de questions-réponses.

Questions et réponses

40. La Sierra Leone a soulevé trois questions, à savoir : l'appui de la Division de statistique de l'ONU aux pays africains pour le recensement informatisé, la gestion des messages d'erreur pendant la réalisation du recensement et la garantie que le pays continuera à mener l'enquête. En outre, la Sierra Leone a également suggéré, afin de réduire le coût du recensement de la population et de logement (RPL), que le pays puisse emprunter des comprimés à un pays qui avait effectué le RPL. Ils ont également exprimé leur besoin de renforcement des capacités. Outre la question de la Sierra Leone, la Gambie a posé une question concernant l'expérience d'autres pays en matière d'utilisation d'appareils électroniques et sur la manière de gérer le contrôle de la qualité lorsque des entretiens personnels assistés par ordinateur (CAPI) sont utilisés.
41. L'Irak a fait part de son expérience concernant son dernier recensement en 1997. Il existe de nombreux défis, comme l'infrastructure et l'enregistrement incomplet en raison du fait que certains citoyens n'ont



RAPPORT FINAL

pas de numéro d'identité. Pour 2020, l'Irak prévoit de terminer l'enregistrement et la Jordanie le soutient parce qu'il a de l'expérience dans l'utilisation des ordinateurs portables/tablettes dans ses RPL.

42. La Sierra Leone a répondu que le coût de la réalisation d'un RPL est déjà élevé, à l'exclusion du coût des tablettes. À cet égard, ils ont suggéré d'utiliser la modalité de la coopération Sud-Sud pour emprunter des tablettes aux pays voisins.
43. La Palestine a partagé son expérience en matière de son usage des tablettes et du SIG dans le Recensement de 2017, ayant loué 10 000 tablettes du Ministère des Statistiques de la Jordanie. De plus, à l'aide des tablettes, la Palestine a utilisé des applications dans la préparation des formulaires de recensement, la gestion du travail sur le terrain et la collecte de données sur le terrain dans toutes les provinces de Palestine. Les premiers résultats seront diffusés en 3 mois.
44. L'Ouganda a mené une étude pilote dans le cadre de laquelle il a demandé aux recenseurs d'apporter leurs propres appareils et un petit nombre de ces appareils étaient compatibles avec l'application développée. L'Ouganda a adressé une question au Bangladesh concernant la connexion Internet dans son pays et sur la disposition de ses citoyens à remplir l'enquête sur des ordinateurs portables. En outre, l'Ouganda a également demandé si le Bangladesh avait mené une étude pilote au préalable.
45. Le Niger a demandé à la Division de statistique de l'ONU quel était le délai minimum pour la préparation à l'utilisation des technologies dans la réalisation des RPL.
46. La BID a suggéré de faire une analyse SWOT pour évaluer le coût. Il est préférable de mener une étude pilote avant de procéder au recensement principal. En outre, la manière d'intégrer les incitations est également une question importante. L'Arabie saoudite a mis en œuvre ce principe en envoyant des messages électroniques aux citoyens car il est obligatoire d'utiliser les messages électroniques pour des affaires officielles.
47. Pour répondre aux questions posées par les pays, la Division de statistique de l'ONU a informé le public des initiatives du FNUAP, telles que les images satellite pour la cartographie et l'achat d'appareils conformément au plan national d'exécution des RPL. En ce qui concerne le manque d'expertise dans le domaine des CAPI, la Banque mondiale et le Bureau du recensement des États-Unis dispensent une formation sans frais. La Division de statistique de l'ONU pourrait fournir certains documents techniques. En ce qui concerne la question de l'utilisation des appareils portatifs, le Cameroun prévoit d'utiliser des téléphones intelligents en 2018. Toutefois, ils n'ont pas pu le mettre en œuvre en raison de l'instabilité qui règne dans certaines régions. L'Australie a mis en œuvre le programme Apportez votre propre appareil (BYOD) et a payé les agents recenseurs pour la collecte des données. En termes de contrôle de la qualité, la Jordanie et l'Égypte disposent d'outils efficaces de contrôle de la qualité et les autres pays de l'OCI pourraient tirer des enseignements de leurs expériences. En ce qui concerne l'emprunt de dispositifs/tablettes électroniques, la Division de statistique de l'ONU est convenue qu'il pourrait en



RAPPORT FINAL

réduire le coût. Cependant, cela pourrait également représenter un défi, car les applications CAPI peuvent ne pas être compatibles avec les dispositifs empruntés. Il existe cependant des exemples de dispositifs d'emprunt entre pays, comme le Sénégal a reçu des tablettes du Brésil, la Palestine a loué des tablettes de la Jordanie, etc.

48. Le Bangladesh a répondu à la question du Niger en confirmant qu'il avait mené une étude pilote. En outre, en ce qui concerne la disponibilité de l'Internet, le gouvernement du Bangladesh est en faveur de cette initiative, par exemple, dans toutes les universités, l'Internet est gratuit.
49. L'Indonésie a fait part de son plan d'utilisation des CAPI dans ses RPL 2020. Ils emploieront environ 800 000 recenseurs. Jusqu'à présent, trois recensements pilotes ont été réalisés.
50. Les Maldives se sont dites préoccupées par les téléphones mobiles non enregistrés dans leur pays, qui sont assez difficiles à repérer. L'Arabie saoudite a mentionné que si l'infrastructure est bien gérée, les dispositifs fonctionneront correctement.
51. La Malaisie a également fait part de son expérience dans le cadre de laquelle elle a mené une enquête pilote en ligne pour les RPL 2020. Le pourcentage de participation au sondage en ligne était favorable. Cela est dû au bon système d'enregistrement des ménages en Malaisie.

Jeudi 24 octobre 2019

Session sur “Recensement de l'agriculture pour le 21ème siècle”

52. Au cours de cette session, les présentations ont été faites par M. Eloi OUEDRAOGO (FAO), M. Mahmoud Mohammad Ali ABDALRAHMAN (PCBS) de Palestine et Mme Nihal ERTÜRK (TurkStat) de Turquie. Après les exposés, le Président a invité les représentants présents à prendre part à une séance de questions-réponses.

Questions et réponses

53. La Sierra Leone s'est enquis de l'appui que le FNUAP pouvait fournir dans le cadre de la série de recensements agricoles de 2020. La FAO a souligné que la FAO n'est pas une institution de financement. Ils ont indiqué qu'il existe un programme de coopération technique qui peut être utilisé pour aider les pays en phase préparatoire à finaliser la méthodologie et les autres documents. La FAO a suggéré à la Sierra Leone d'assurer la liaison avec son représentant de pays pour obtenir plus d'informations concernant le programme de coopération technique.
54. Le Maroc a partagé le fait qu'il existe certains objectifs dans le cadre des ODD, en particulier en ce qui concerne les petites entités agricoles qui ont des approches différentes et s'est demandé si les données ont été publiées. La FAO a répondu que les données n'avaient pas encore été publiées.



RAPPORT FINAL

55. La Gambie a informé les participants que son ministère de l'Agriculture est l'institution responsable des recensements agricoles. Ils ont appris lors du 62ème Congrès mondial de la statistique (CMS) de l'ISI que les recensements de la population et de l'agriculture pouvaient être menés conjointement. À cet égard, la Gambie avait besoin de plus amples informations de la part de la FAO concernant la possibilité et l'avantage de mener ces deux recensements en même temps. La FAO a suggéré que le Bureau gambien des statistiques (GBOS) effectue ces deux recensements. Elle devrait être gérée par la loi sur la statistique et le Bureau de statistique du Royaume-Uni et le Ministère de l'agriculture devraient s'y conformer. Le chef des ONS devrait être le président du comité établi dans le pays pour effectuer le recensement agricole.
56. Le Niger s'est enquis de l'appui financier pour la réalisation des recensements agricoles et a demandé à la FAO de l'aider dans la phase de préparation. La FAO a demandé au Niger d'approcher leur représentant de pays de la FAO qui pourrait travailler avec eux sur cette question.

Session sur 'Développer les systèmes statistiques nationaux en matière des migrations internationales de la main-d'œuvre'

57. Au cours de cette session, les exposés ont été présentés par M. Mustafa Hakki OZEL (OIT), le Dr Edi SETIAWAN (BPS) d'Indonésie, M. Dzholdoshbek SOODAEV (NSC) du Kirghizstan, M. Yousuf Mohamed ALRIYAMI (NCSI) d'Oman, M. Abdinasir Roble ABUKAR (DNS) de Somalie et Mme Yosun KATI (TurkStat) de Turquie. Après les exposés, le Président a invité les représentants présents à prendre part à une séance de questions-réponses.

Questions et réponses

58. Le Maroc a informé les participants de l'enquête qu'il a menée, en 2019, sur la migration internationale, dans le cadre d'un programme régional « Enquête Méditerranéenne auprès des ménages sur la migration internationale (MED-HIMS) ». Le Maroc s'est déclaré prêt à partager son expérience avec d'autres pays membres.
59. La Sierra Leone a demandé à la Somalie d'expliquer si sa Stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS) était sa première version originale ou une version révisée. En outre, la Sierra Leone aimerait en savoir plus au sujet de la loi sur les statistiques en Somalie. La Somalie a répondu qu'elle avait achevé la SNDS 2017 appuyée par PARIS21 et qu'elle avait commencé à travailler sur la SNDS 2020. En ce qui concerne la loi sur la statistique, elle est en cours de préparation et attend l'approbation du Cabinet.
60. La Sierra Leone a demandé à la Turquie d'indiquer la source des données figurant dans le tableau. La Turquie a répondu que ses données étaient fondées sur le système d'enregistrement de la population.
61. Les Maldives ont demandé des éclaircissements à l'OIT sur les étapes des Directives concernant les statistiques sur les migrations internationales de main-d'œuvre. L'OIT a répondu qu'elle disposait de

8ème session de la Commission Statistique de l'OCI
23-25 octobre 2019 Ankara, Turquie

RAPPORT FINAL

directives, de concepts, de définitions et de sources de données. Cependant, ils ont encore besoin d'une méthodologie claire pour mettre en œuvre chaque sous-catégorie. L'OIT a identifié 12 pays pour travailler sur ces sujets ; la Turquie et le Koweït pourraient être les deux premiers parmi ces pays. L'OIT est également en communication avec le Maroc et la Tunisie. Pour les enquêtes sur les forces de travail, l'OIT dispose d'une série de questions standard. L'OIT a également souligné l'importance de la couverture.

- 62.** Le Burkina Faso a demandé à l'Indonésie d'expliquer plus en détail la législation indonésienne relative à l'utilisation des données fournies par les téléphones mobiles. L'Indonésie a répondu qu'il n'existe actuellement aucune base juridique permettant d'utiliser les données fournies par les téléphones mobiles pour étayer les statistiques officielles. Toutefois, ils s'efforcent actuellement de modifier leur loi sur les statistiques dans cette optique afin de pouvoir utiliser ces données.

Adoption de résolutions, autres questions et remarques de clôture

- 63.** Avant de passer à la discussion sur les projets de résolutions, S.E. M. Nebil DABUR, Directeur Général du SESRIC, a prononcé son discours de clôture.
- 64.** Suite aux remarques de clôture du Directeur général du SESRIC, le Secrétariat de l'OIC-StatCom a partagé les projets de résolutions (dans les trois langues officielles de l'OCI) avec les participants. Les projets de résolution ont été préparés à la lumière des discussions tenues au cours des deux jours de la Commission. Après les délibérations, les projets de résolution seront révisés en fonction des contributions reçues et seront partagés avec la 8ème session des participants de l'OIC-StatCom en tant que version finale.
- 65.** À la fin de la session, M. Zainol JAMIL, s'exprimant au nom du Dr Mohd Uzir MAHIDIN, statisticien en chef du Département des statistiques de la Malaisie (DOSM) et président des septième et huitième sessions de l'OIC-StatCom, a prononcé le discours de clôture.